



## POINT À L'ORDRE DU JOUR

<b>AU :</b>	Conseil d'administration
<b>RÉUNION :</b>	Le 26 novembre 2013
<b>DE :</b>	Louis Lalande, Vice-président principal des Services français Michel Cormier, Directeur général, Information & Affaires publiques
<b>OBJET :</b>	La mesure de la Diversité des voix
<b>DATE :</b>	Le 25 octobre 2013



## LA MESURE DE LA DIVERSITÉ DES VOIX

### Objectif:

- Assurer de l'expression du reflet de la diversité des voix et des opinions dans nos émissions de nouvelles et d'affaires publiques.

### Nos engagements:

- Proposer un mécanisme de suivi et de contrôle interne s'ajoutant au sondage de perception déjà effectué et nous permettant d'avoir une vision plus poussée de la mesure de nos actions en matière de diversité des voix et des opinions
- Faire rapport au Conseil d'administration 2 fois par année (T2 – T4)



## LA MESURE DE LA DIVERSITÉ DES VOIX

**La mesure de l'expression du reflet de la diversité des voix et des opinions sera basée sur les critères suivants:**

- La diversité territoriale (national-régional)
- Le poids des options politiques exprimées (sujets et intervenants)
- Le nombre et la fréquence des sujets traités (Top 20)
- Le nombre de participants ainsi que la durée et la fréquence de leur intervention
- Les origines des intervenants (diversité culturelle)



## LA MESURE DE LA DIVERSITÉ DES VOIX

### Outils de mesure utilisés:

- Données et rapports produits par le secteur des Archives
- Rapports d'analyse du Centre d'étude sur les Médias en période électorale

### Échantillonnage:

- Émissions cibles Nouvelles et Affaires publiques à portée nationale:
  - Nouvelles Télé: TJ 22h
  - Nouvelles RDI: TJ 21h
  - Nouvelles radio: Bulletin national de 17h
  - Affaires publiques télé: Les coulisses du pouvoir
  - Affaires publiques radio: L'heure du monde

### Périodes ciblées:

- 8 semaines programmation automne (mi-septembre à mi-novembre)
- 8 semaines programmation hiver (mi-janvier à mi-mars)



## LA MESURE DE LA DIVERSITÉ DES VOIX

### Mécanismes de suivis internes:

- Rencontres éditoriales quotidiennes
- Choix des angles de traitement
- Relecture des reportages (*vetting*)
- Planification des couvertures à venir
- Rédaction des mandats d'émissions
- Formation et encadrement des journalistes
- Évaluation des émissions
- Interventions du directeur responsable de la diversité en information



## LA MESURE DE LA DIVERSITÉ DES VOIX

### Évaluation de l'atteinte de nos objectifs:

- Sondage des perceptions inclus dans le bulletin semestriel
- Rapport bi-annuel (T2 – T4) produit par l'Information (re: page 2)
- Plaintes de l'auditoire
- Rapport de l'Ombudsman